Gouvernement du Québec

Décret 152-2025, 19 février 2025

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation officielle du Québec aux rencontres provinciale-territoriale et fédérale-provinciale et territoriale du forum des ministres responsables du logement qui se tiendront les 25 et 27 février 2025

ATTENDU QUE les rencontres provinciale-territoriale et fédérale-provinciale et territoriale du forum des ministres responsables du logement se tiendront le 25 février 2025 et à Winnipeg, au Manitoba, le 27 février 2025;

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30), toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre responsable de l'Habitation et du ministre responsable des Relations canadiennes :

QUE la ministre responsable de l'Habitation, madame France-Élaine Duranceau, dirige la délégation officielle du Québec aux rencontres provinciale-territoriale et fédérale-provinciale et territoriale du forum des ministres responsables du logement qui se tiendront les 25 et 27 février 2025;

QUE la délégation officielle du Québec, outre la ministre responsable de l'Habitation, soit composée de :

Monsieur Jean Martel, ing.
Président-directeur général
Société d'habitation du Québec;

Monsieur Laurent Viau
Conseiller en relations intergouvernementales
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
Ministère du Conseil exécutif;

QUE le mandat de cette délégation officielle soit d'exposer les positions du gouvernement du Québec, conformément à la recommandation ministérielle du présent décret.

Le greffier du Conseil exécutif,
DAVID BAHAN

85044

© Éditeur officiel du Québec, 2025